PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

3. PLAN D'ACTIONS

DOCUMENT ÉLABORÉ AVEC LE CONCOURS DE :
CCJEB (ACTUALISATION 2026)

2026-2031

Avant-propos

Le programme d'actions a été construit avec la volonté de traduire de manière la plus concrète possible les orientations stratégiques du territoire.

Les fiches sont réparties en 7 axes, reflétant ainsi des thématiques clairement identifiables et appropriables par les citoyens et les entreprises. Les actions présentées, dépendent pour partie d'un engagement de la collectivité mais la réussite de ce projet de transition énergétique et climatique passe par l'engagement de chacun.

Ce plan s'appuie sur les initiatives engagées localement depuis plusieurs années et vise à les prolonger, les rendre plus lisibles et à favoriser la coopération entre communes. Il incarne une dynamique commune, essentielle pour relever collectivement les défis climatiques et environnementaux.

Il est indispensable de préciser que la liste de ce programme d'actions n'est pas exhaustive. La collectivité et tous les acteurs locaux ont la liberté de s'engager dans de nouveaux défis et projets. L'important est de contribuer à atteindre les objectifs de réduction des consommations, des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques tout en développant de nouvelles solutions pour produire davantage d'énergie locale renouvelable.

Descriptif du plan d'action

Elaboration

Le programme d'actions 2026-2031 de la Communauté de communes de Jalle Eau Bourde a été élaboré selon une méthodologie rigoureuse, fondée sur un diagnostic territorial approfondi et l'identification partagée de priorités stratégiques. Ce travail a été enrichi par une large concertation associant les acteurs locaux, départementaux et régionaux. Grâce à cette démarche participative, les enjeux Climat-Air-Énergie ont pu être abordés de manière transversale, intégrant les expertises et les points de vue de chacun, afin de co-construire un programme d'actions cohérent, ambitieux et collectivement porté.

Ce programme s'inscrit également dans la continuité d'un engagement fort, déjà porté depuis de nombreuses années par les communes du territoire. Plusieurs d'entre elles ont initié des démarches exemplaires en matière de transition écologique, de résilience locale et de développement durable, bien avant l'émergence de la présente stratégie intercommunale. Ces initiatives témoignent d'une volonté politique affirmée et constituent un socle solide sur lequel repose désormais cette démarche partagée. L'objectif de ce plan d'action est de valoriser et poursuivre les engagements portés par les communes. En rendant les actions plus visibles, mesurables et partagées, il permettra de mieux tirer parti des expériences, de renforcer les compétences des acteurs et de favoriser la coopération entre collectivités. Cette dynamique commune est essentielle pour relever ensemble les défis environnementaux à venir.

Pilotage, suivi et évaluation

La mise en œuvre du PCAET sera coordonnée en interne par un chef de projet dédié. Ce dernier aura pour missions d'animer le réseau d'acteurs territoriaux, d'assurer une veille active sur les opportunités de financement et les dispositifs en lien avec la transition énergétique, et de piloter l'ensemble du plan à travers un suivi rigoureux des indicateurs. En cas de besoin, il proposera des ajustements afin de garantir la cohérence et l'efficacité des actions engagées.

Un comité de pilotage, composé d'élus, d'agents de la communauté et de partenaires institutionnels (tels que l'ADEME ou le Sysdau), se réunira une à deux fois par an. Son rôle sera d'évaluer l'avancement du programme d'actions et de formuler des propositions d'adaptation si nécessaire. En parallèle, les services techniques de la collectivité seront mobilisés en fonction des thématiques abordées. De nombreuses filières professionnelles seront également impliquées dans la réalisation des actions, quel que soit le maître d'ouvrage désigné.

Le PCAET repose sur un dispositif structuré de suivi et d'évaluation sur une période de six ans, avec un bilan à mi-parcours prévu au bout de trois ans. Ce bilan réglementaire permettra d'analyser l'évolution des indicateurs et de mesurer l'efficacité globale du programme au regard des objectifs fixés.

Deux niveaux de suivi sont prévus :

- Le suivi annuel du programme d'actions, reposant sur des indicateurs de réalisation et, si besoin, sur des échanges qualitatifs avec les porteurs d'actions ;
- L'évaluation stratégique triennale, centrée sur les résultats et impacts des actions en matière de transition énergétique, appuyée par des indicateurs spécifiques et un séminaire d'évaluation.

Ce pilotage dynamique s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Le plan d'action a été conçu comme un cadre évolutif : certaines mesures sont déjà opérationnelles avec des objectifs et moyens clairement définis, tandis que d'autres sont encore en amorçage et feront l'objet de concertations dans les mois à venir. Le suivi régulier, associé à une évaluation structurée, permettra d'adapter les orientations du programme en fonction des avancées, des éventuelles difficultés rencontrées ou encore des nouvelles opportunités, en lien notamment avec les démarches régionales telles que le SRADDET ou les dispositifs de financement futurs.

Présentation

Le plan d'action 2026-2031 s'articule autour de sept axes structurants, chacun décliné en mesures opérationnelles concrètes, en cohérence avec les objectifs stratégiques définis en amont. Pour chaque action identifiée, des porteurs ont été désignés afin d'assurer sa mise en œuvre, son suivi et son pilotage. Ce plan intègre également une évaluation des besoins humains, techniques et financiers nécessaires à sa réalisation. Des indicateurs ont été établis pour mesurer l'avancement et l'efficacité des actions, garantissant ainsi une mise en œuvre progressive, adaptée et alignée avec les ambitions fixées en matière de Climat-Air-Énergie.

Les besoins

Pour réussir les actions prévues, il est important de bien définir les besoins. Cela permet de mieux organiser leur réalisation et d'utiliser au mieux les moyens disponibles. Les besoins concernent le budget pour financer les actions, les partenariats à mettre en place, les outils ou supports nécessaires, ainsi que les personnes et services internes à mobiliser. Cette organisation aide à bien coordonner les efforts et à faire avancer les projets.

Budget €

Le budget présenté correspond à une estimation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions du PCAET. Il intègre à la fois les coûts directs (achats de matériel, prestations externes) et les coûts indirects (frais administratifs, communication) lissés sur la durée du plan (6 ans).

À l'échelle du territoire, ces dépenses s'inscrivent dans les budgets de la communauté de communes et des communes membres, avec une mobilisation annuelle variable selon les projets engagés. À titre indicatif, l'effort financier global dédié aux actions en lien avec le PCAET peut être estimé de manière agrégée, en cohérence avec les capacités budgétaires locales et les cofinancements mobilisables (État, partenaires).

Partenariats

Identification des acteurs externes ou internes à mobiliser (associations, collectivités, entreprises, services internes) pour appuyer, co-financer ou co-animer l'action.

Outils (supports ou logistique)

Moyens matériels et supports nécessaires (documents, supports pédagogiques, équipements techniques, espaces, plateformes numériques) pour assurer le bon déroulement de l'action.

Ressources humaines internes

Services, équipes ou compétences internes mobilisées pour la conduite, le suivi et l'évaluation de l'action (personnel administratif, technique, communication, encadrement, expertise spécifique).

Temps (planning et planification sur 6 ans)

Durée estimée et calendrier de mise en œuvre de l'action, avec une planification détaillée sur 6 ans, permettant d'organiser les différentes étapes, de suivre l'avancement et de respecter les échéances clés.

AX1 : Gouvernance et mobilisation du territoire

ACTION 1 - Inscrire la transition énergétique et climatique dans les politiques publiques locales

ACTION 2 - Renforcer l'expertise par l'accompagnement d'une ingénierie de conseils et de projets

ACTION 3 - Informer et engager les habitants dans la démarche de transition écologique

ACTION 4 : Informer et engager les entreprises et associations du territoire

ACTION 5 : Une commande publique sobre et décarbonée

AXE 2 : Réduire ses consommations d'énergie et viser la sobriété énergétique

ACTION 1 : Accompagner la rénovation des logements

ACTION 2 : Développer une offre dédiée pour les entreprises et le secteur tertiaire

ACTION 3 : Réaliser un schéma directeur de rénovation des bâtiments publics

ACTION 4 S'engager vers de nouvelles pratiques en intégrant la sobriété énergétique

AXE 3 : Renforcer la production d'énergie renouvelable locale

ACTION 1 : Élaborer un cadastre solaire

ACTION 2 : Etudier le potentiel solaire des bâtiments public et privés

ACTION 3 : Étudier les potentialités en matière de déploiement d'énergie géothermique

ACTION 4 : Étudier l'opportunité de développement des réseaux de chaleur

ACTION 5 : Etudier l'opportunité de développement des filières biogaz et méthanisation

AXE 4 : Réduire les gaz à effet de serre

ACTION 1 : Réaliser un plan des mobilités simplifié

ACTION 2 : Décarboner les transports

ACTION 3 : Prévention et réduction des déchets

ACTION 4 : Favoriser la séquestration carbone

AXE 5 : Améliorer la qualité de l'air

ACTION 1 : Informer le public et former les élus et agents à la qualité de l'air

ACTION 2 : Agir et investir pour la pollution extérieure

ACTION 3 : Agir et investir pour la pollution intérieure

AXE 6 : S'adapter au changement climatique

ACTION 1 : Renforcer la résilience territoriale face aux risques climatiques

ACTION 2 : Réduire les îlots de chaleur et renforcer la résilience thermique du territoire

ACTION 3 : Optimiser la gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du territoire

ACTION 4 : Préserver les respirations du territoire

ACTION 5 : Favoriser le maintien et le développement des écosystèmes locaux

AXE 7 : Forêt et alimentation locale

ACTION 1 : Mise en œuvre du label bas carbone sur les espaces forestiers

ACTION 2 : Construire la forêt de demain

ACTION 3 : Intégration du bois local dans les projets de construction / rénovation et aménagement

ACTION 4 : Développer un réseau d'approvisionnement alimentaire local

AXE 1 / Fiche action

01

Inscrire la transition énergétique et climatique dans les politiques publiques locales

OBJECTIFS

Face aux défis du changement climatique et de la nécessaire transition énergétique, les collectivités territoriales jouent un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses et adaptées aux spécificités locales. L'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques passe par une approche intégrée, combinant des outils de suivi précis, une animation territoriale efficace et une prise en compte systématique de l'impact carbone dans les décisions publiques. Il s'agit non seulement de mesurer et d'ajuster les actions entreprises, mais aussi d'anticiper les trajectoires et de structurer des dynamiques collectives avec l'ensemble des acteurs du territoire sur le long terme.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Mise en place d'une gouvernance à travers un comité des acteurs PCAET.	CCJEB	ADEME, SYSDAU, ALEC, SDEEG Région, Département, Préfecture, Communes …	• Nombre de réunions du comité organisées par an • Nombre d'acteurs impliqués (collectivités, entreprises, associations, citoyens) • Taux de participation aux réunions (% de présence des membres)
Adapter un axe spécifique sur le PCAET dans le pacte de gouvernance voté en début de mandature.	CCJEB		• Existence d'un axe PCAET dans le pacte de gouvernance (oui/non)
Doter la collectivité d'un budget vert et le formaliser pour les communes.	CCJEB Communes		• Montant alloué au budget vert (% du budget total) • Nombre de communes ayant adopté un budget vert • Évolution des dépenses « favorables au climat » par an
Élaborer des documents stratégiques pour une politique verte et durable (plan vert, charte de l'arbre, schémas de biodiversité …).	CCJEB Communes		• Nombres de documents produits
Intégrer un axe transition environnemental dans le fond de concours CCJEB pour encourager la participation collective.	CCJEB	Services	• Montant des fonds alloués à des projets environnementaux • Nombre de projets financés intégrant un volet transition écologique
Poursuivre la formation des élus et des agents à la transition énergétique et écologique afin de favoriser l'intégration de pratiques durables à tous les niveaux de décision publique et dans leur mise en œuvre concrète.	CCJEB Communes	CNFPT, Associations, Département, Services publics et privés	• Nombre de session de formation • Nombre d'initiatives locales ou interservices initiées par des agents ou élus formés • Nombre de supports pédagogiques produits ou diffusés (guides, fiches pratiques, vidéos, MOOC)

CALENDRIER

Sur l'ensemble de la période du PCAET : 2026-2031

En cours de réalisation

BESOINS

11 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Structurer et amplifier les démarches de sobriété et de réduction d'impact

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+	nc	nc	nc	nc	+++

AXE 1 / Fiche action

02

Renforcer l'expertise par l'accompagnement d'une ingénierie de conseils et de projets

OBJECTIFS

Le renforcement de l'expertise locale à travers l'accompagnement d'une ingénierie de conseils et de projets représente une réponse concrète aux défis environnementaux actuels. En s'appuyant sur un suivi méthodique des données, un accompagnement technique ciblé et une intégration aux réseaux spécialisés, la collectivité se dote d'un cadre structuré et efficace pour piloter sa transition énergétique et climatique. Ce modèle favorise non seulement la mise en œuvre de politiques publiques innovantes mais aussi la création d'un véritable écosystème de compétences au service du développement durable.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Adhérer aux structures en charge du suivi et de l'accompagnement de cette démarche (AMORCE, CLER, ...).	CCJEB	AMORCE, CLER, ALEC, SYSDAU, SDEEG	• Nombre d'adhésion • Nombre de réunions suivies
Bénéficier d'accompagnement technique pour la mise en œuvre du PCAET.	CCJEB	ALEC, SYSDAU, SDEEG, Région	• Etudes ou diagnostics menés • Heures d'accompagnement
Suivi et mise à jour des données et bilan du PCAET par un chargé de mission au sein de la collectivité.	CCJEB	Services	• Fréquence de mise à jour des données PCAET (annuelle, biannuelle…) • Nombre de bilans PCAET réalisés et publiés • Nombre d'indicateurs suivis dans le cadre du PCAET • Nombre d'actions du PCAET en cours / réalisées / en retard (%)

CALENDRIER

Sur l'ensemble de la période du PCAET : 2026-2031
Mise en place d'un reporting annuel (bilan et compte rendu)
En cours de réalisation

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Renforcer les synergies entre collectivités pour assurer une continuité et une cohésion des politiques territoriales.

BESOINS

€

426 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+	+	+	nc	+++

AXE 1 / Fiche action

03

Informer et engager les habitants dans la démarche de transition écologique

OBJECTIFS

La démarche vise à embarquer les habitants dans la transition énergétique en faisant d'eux des acteurs centraux de l'action publique. Au-delà de simples informations, la collectivité encourage leur participation active à travers des animations lors d'événements locaux, la mise en place de programmes pédagogiques pour les jeunes et la mobilisation des associations et collectifs. En créant également une ressource documentaire intercommunale, elle offre aux citoyens les clés pour comprendre et s'impliquer dans les enjeux climatiques de leur territoire, renforçant ainsi leur engagement et leur responsabilité collective.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Développer une communication interne complète : - Création d'une rubrique spécifique sur les sites internet/ magazines des collectivités pour relayer à la fois les projets de la collectivité et les initiatives locales. - Prévoir des animations sur événements locaux en lien avec les démarches du PCAET. - Engager l'association des citoyens ou de leurs représentants (associations, collectifs, …) dans la réalisation d'actions en faveur de la transition énergétique et climatique.	CCJEB Communes	Services	• Nombre d'articles publiés sur le site internet ou dans les magazines des collectivités • Nombre de visiteurs ou de vues sur ces articles/pages dédiées • Nombre d'initiatives locales valorisées via la communication • Nombre de participants aux animations (citoyens, élus, agents, entreprises)
Créer une ressource documentaire intercommunale (les fiches actions répondant au Plan climat, portraits de territoire, recensement des actions phares, lois et appel à projet institutionnels existants…).	CCJEB	Partenaires institutionnels	• Nombre de fiches actions rédigées et publiées • Nombre de téléchargements ou de consultations en ligne
Continuer de participer et de relayer les campagnes et journées internationales thématiques en lien avec le développement durable tout au long de l'année.	CCJEB Communes	Associations locales	• Nombre de campagne relayées • Nombre d'animations organisées en lien avec ces journées
Développer des programmes pédagogiques : étendre les différentes expériences menées pour associer le jeune public à ces démarches de la collectivité sur la transition (programme Watty, fresque du climat, …). Capitaliser sur les initiatives communales	COMMUNES ASSOCIATIONS	Services mairies Associations , Organismes de financement	• Nombre de programmes pédagogiques lancés • Nombre de jeunes sensibilisés • Nombre de projets concrets initiés dans les établissements (compostage, potagers, actions zéro déchet…) • Nombre d'initiatives communales inspirées par ces programmes (ex : création d'un club éco-citoyen, implication des jeunes dans un budget participatif)

CALENDRIER

Mise en œuvre des premières actions et construction des plans de communication en 2026.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Entrainer les citoyens dans une démarche de baisse d'impacts et réduction des consommations énergétiques

BESOINS

20 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+	+	+	nc	+++

AXE 1 / Fiche action

04

Informer et engager les entreprises et associations du territoire

OBJECTIFS

L'objectif de cette action est d'informer et d'impliquer activement les entreprises, associations et acteurs locaux dans la transition écologique, en favorisant leur mobilisation autour des enjeux climatiques. Il s'agit de créer une dynamique collective en s'appuyant sur les réseaux existants, de recenser les besoins du territoire, de promouvoir la participation citoyenne, et de diffuser une information régulière et accessible. Cette démarche vise à renforcer l'appropriation des enjeux de développement durable et à encourager la mise en œuvre d'actions concrètes.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Réunir les clubs d'entreprises et les chambres consulaires pour définir la manière de lancer ce type de démarche sur chacun des sites ciblés.	Clubs entreprises	CCJEB CCI CMA…	• Nombre de réunions du comité organisées par an • Nombre d'acteurs impliqués • Taux de participation aux réunions (% de présence des membres)
Organiser un recensement auprès des entreprises volontaires et déterminer les besoins, également sur le plan des services.	CCJEB	Clubs entreprises Services	• Taux de réponse des entreprises sollicitées (%) • Types de besoins identifiés (ex. formation, accompagnement financier, conseils techniques, etc.)
Promouvoir toutes formes de participation citoyenne, porteuses d'une responsabilité et d'un engagement de la population dans des projets d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique (exemple commission extra-municipale de la transition…).	COMMUNES ASSOCIATIONS	Services mairies Associations Organismes de financement	• Nombre de supports de communication diffusés (flyers, vidéos, articles, etc.) • Nombre de projets concrets co-construits avec les citoyens
Communication ciblée présentant les nouveautés sur le thème du DD, les temps de rencontre proposer par la CCJEB et partenaires.	CCJEB	Communes	• Nombre d'abonnés à la newsletter • Nombre de sujets traités par newsletter
Favoriser l'appropriation des enjeux de transition par le tissus associatif, tertiaire et agricole lors de temps de rencontre et animation d'atelier thématique.	CCJEB	Associations Partenaires institutionnels	• Nombre de participants par type de structure • Taux de participation par rapport aux invitations envoyées • Nombre d'ateliers et événements organisés sur une période donnée

CALENDRIER

Mise en œuvre des premières actions en 2026

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Développer les partenariats pour aligner les stratégies et les démarches engagées

BESOINS

9 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	++	++	nc	+	+++

AXE 1 / Fiche action

05

Une commande publique sobre et décarbonée

OBJECTIFS

En intégrant des critères environnementaux et sociaux dans les marchés, les collectivités peuvent orienter leurs investissements vers des pratiques plus sobres et décarbonées. Cela passe par la sensibilisation des élus et agents aux possibilités offertes par le code des marchés publics, l'introduction de clauses environnementales et la formation des équipes à la rédaction de ces nouvelles exigences. Cette démarche permet d'ancrer concrètement les objectifs de durabilité dans les pratiques d'achat et les projets territoriaux.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Sensibiliser les élus et les agents des collectivités aux possibilités offertes par le code des marchés publics d'introduire des dispositions spécifiques dans les appels d'offres sur les questions environnementales, ou même sociales.	CNFPT CCJEB Communes	Partenaires institutionnels	• Nombre d'élus et d'agents sensibilisés (par atelier, webinaire, réunion) • Nombre d'appels d'offres intégrant des critères environnementaux ou sociaux
Généraliser dans les cahiers des charges de la collectivité des obligations, lors des opérations de construction et de rénovation dans les bâtiments publics, d'un recours aux matériaux biosourcés (bois, argile, paille) ou recyclés (issus de la déconstruction notamment).	CCJEB Communes		• Nombre de cahiers des charges intégrant des obligations sur les matériaux biosourcés ou recyclés • Nombre d'opérations de construction/rénovation (par an) • Réduction des déchets de construction (exemple : tonnes de déchets évités grâce à la réutilisation)
Renforcer la formation des agents des communes et de la CCJEB à la rédaction de clauses environnementales adaptées, intégrant les matériaux biosourcés et circulaires dans les procédures de marchés publics.	CCJEB Communes	CNFPT Achats publics Responsables Nouvelle-Aquitaine (A3R),	• Nombre d'agents formés (par service ou par direction) • Taux de satisfaction des participants (questionnaire post-formation) • Montant des marchés publics intégrant des critères biosourcés/recyclés
Sensibiliser les agents à une utilisation responsable et durable du numériques, (Clean Up Day Numérique), gestion raisonnée des mails, limitation du streaming, prolongation de la durée de vie des matériels, économie d'énergie liée aux usages numériques. Préparer les appareils destinés au don à des associations partenaires ou au recyclage via les filières spécialisées.	Communes CCJEB	Gironde numérique, associations, ADEME	• Nombre de réemploies • Consommations d'espaces de stockage en moins • Nombre d'agents sensibilisés • Nombre d'opération menées (clean up day…)

CALENDRIER

Mise en œuvre des premières actions en 2026

GAINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Encourager la réduction des impacts environnementaux à l'échelle territoriale, en s'appuyant sur une collectivité motrice et exemplaire dans ses propres démarches.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+	+	+	nc	nc	+

AXE 2 / Fiche action

01

Accompagner la rénovation des logements

OBJECTIFS

Depuis 2021, le programme de Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique (SARE), piloté par l'État et la Région Nouvelle Aquitaine permettait le déploiement des guichets uniques pour la rénovation énergétique dans ces deux collectivités mutualisées.

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) Graves et Landes de Cernès, animée par un opérateur, propose un service gratuit et indépendant de conseil à la rénovation du bâti auprès des citoyens.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Elargir le nombre d'habitants s'engageant pour mener des travaux de rénovation grâce notamment à la plateforme de rénovation énergétique.	PTRE Graves et Landes de Cernès	Communes, Etat, ANAH, CD 33, SYSDAU, ADIL, CAUE, Réseau PROCIVIS.	• Nombre de rdv par permanence dans le cadre du PACTE rénovation • Evolution du nombre de foyer • Gain énergétique par travaux
Poursuivre et renforcer la communication via les supports communaux et lors des manifestations locales (semaine de la rénovation, visites de chantiers exemplaires).			• Nombre d'articles * • Nombre d'événements organisés • Taux de participation aux événements
Apporter une aide financière, au cas par cas, en faveur de la rénovation énergétique, en ciblant les étiquettes E, F et G. et autres initiative fiscales communales.	CCJEB		• Nombre de subventions accordées • Gain énergétique par travaux • Nombre initiatives communales
Encourager l'installation de solution innovante de maitrise de l'énergie et d'efficacité énergétique.	PTRE Graves et Landes de Cernès	CREAQ	• Nombre d'installations réalisées • Evolution annuelle • Gain moyen de performance énergétique
Détecter la précarité énergétique et informer les ménages du dispositif SLIME 33 (Identification et accompagnement des ménages en Situation de précarité énergétique).	Département	Associations CCAS MDSI COMMUNES	• Nombre de ménages accompagnées • Nombre de signalement sur HISTOLOGE

CALENDRIER

Poursuite des actions en 2026
Lancement des aides en 2026
De 2026 à 2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

418 logements rénovés par an sur la période du PCAET
En 2031 consommation énergétique résidentiel -27% (-60 GWh)

BESOINS

651 600€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+++	+	nc	++	++

AXE 2 / Fiche action

02

Développer une offre dédiée pour les entreprises et le secteur tertiaire

OBJECTIFS

Les entreprises doivent réduire leur consommation d'énergie dans le cadre d'un PCAET pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, respecter les objectifs territoriaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, se conformer au décret tertiaire, éviter les surcoûts liés à l'énergie, et améliorer leur performance grâce à un système de management de l'énergie (type ISO 50001).

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Proposer une assistance par l'ALEC et les chambres consulaires pour les entreprises souhaitant s'engager dans la transition énergétique.	ALEC	ALEC Communes CCJEB	• Nombre d'entreprises accompagnées • Nombre de diagnostics énergétiques réalisés auprès des entreprises • Nombre d'entreprises ayant adopté des solutions d'efficacité énergétique (PAC, photovoltaïque, isolation, etc.) • Réduction moyenne des consommations énergétiques après accompagnement (kWh économisés par entreprise)
Relayer l'action entreprise par la chambre des métiers de Nouvelle-Aquitaine, qui propose un diagnostic gratuit pour faire le point sur ses pratiques environnementales et proposer un plan d'actions, à court ou moyen terme, pour optimiser ses pratiques actuelles.	Région NA	CCJEB Chambres consulaires	
Faire respecter l'extinction de l'éclairage des bâtiments non résidentiels.	Communes	Entreprises CCJEB Clubs - entreprises	• Taux de conformité des bâtiments contrôlés (% respectant l'extinction obligatoire) • Nombre d'entreprises et bâtiments informés sur la réglementation
Assurer la lisibilité des dispositifs en matière de performance environnementale des entreprises sur le territoire.	CCJEB	Clubs - entreprises	• Nombre de supports de communication créés (guides, brochures, site web, vidéos explicatives) • Nombre de consultations des ressources en ligne (visites du site, téléchargements de guides)
Encourager les groupements d'artisans dans le cadre de la plateforme de la rénovation de l'habitat.	CMA	CAPEB, FFACB, CNAMS, FDA, CCI, CMA, ASSOCIATIONS	• Nombre de groupements d'artisans créés ou accompagnés • Taux de participation des artisans aux réunions et formations (% de présence aux événements)
Accompagnement à l'application du décret tertiaire (surface de + 1000m2) ; pour permettre la réduction significative des consommations de fluides. Transmissions des informations sur la plateforme OPERAT.	Entreprises Communes	ALEC, SDEEG, ADEME, EDF, Bureaux d'études	• Répondre aux obligations du décret tertiaire • Baisse des consommations du secteur (KWh)

CALENDRIER

En 2026 lancement des consultations et états des lieux

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 consommation énergétique tertiaire -28% (-40 GWh)

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+++	+	nc	++	++

AXE 2 / Fiche action

03

Réaliser un schéma directeur de rénovation des bâtiments publics

OBJECTIFS

Réaliser un schéma directeur de rénovation permet aux communes de prioriser les travaux, réduire les consommations énergétiques, respecter les obligations réglementaires (décret tertiaire), maîtriser les budgets, valoriser leur patrimoine, tout en affirmant une exemplarité environnementale et en renforçant la performance des bâtiments publics.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Former les élus et les techniciens sur les principes du Schéma directeur, via, par exemple, une demi-journée organisée par le CAUE.	Communes	CAUE, ALEC, SDEEG, CCJEB	• Nombre d'élus et techniciens formés • Taux de satisfaction des participants (questionnaire post-formation)
Approfondir le diagnostic du patrimoine public de l'intercommunalité et de ses communes, avec l'aide du CAUE, de l'ALEC ou du SDEEG, en s'appuyant sur les connaissances acquises en interne sur le suivi des consommations actuelles (énergie, gaz, eau, etc.).			• Nombre de bâtiments publics concernés par le diagnostic. • Taux de couverture du diagnostic sur le parc total • Montant des investissements prévus pour l'amélioration énergétique (€ alloués par an). • Objectif de réduction des consommations à court/moyen terme (% d'économies visées). • Nombre de projets intégrant des énergies renouvelables
Organiser des réunions techniques et de pilotage pour déterminer les stratégies communales et intercommunale. Les orientations reposeront sur une intégration des logiques énergétiques et financières.			• Nombre de réunions organisées
Mise en œuvre de programmes d'action d'économie des flux pour réduire les consommations et aider à renégocier les contrats avec ses fournisseurs.			• Nombre de projets ou actions concrètes lancées sur les sites concernés (ex : optimisation énergétique, économie circulaire, mobilité durable…)

CALENDRIER

Formation 2026
Lancement des schémas en 2027
Premiers travaux et poursuite 2028/3032

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 réduire de 40 % les consommations d'énergie des bâtiments concernés

BESOINS

95 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+++	++	nc	++	+++

AXE 2 / Fiche action

04

S'engager vers de nouvelles pratiques en intégrant la sobriété énergétique

OBJECTIFS

Dans un contexte de transition écologique et de maîtrise des dépenses publiques, intégrer la sobriété énergétique dans la gestion du patrimoine devient une priorité. Cela se traduit par des actions concrètes telles que la mise en place d'un plan de sobriété, l'optimisation des consommations de fluides, ou encore le renouvellement du parc d'éclairage public par des solutions performantes comme les LED. En valorisant ces avancées dans les rapports de développement durable, la collectivité affirme son exemplarité et engage l'ensemble du territoire dans une démarche responsable et durable.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Engager une démarche d'économie de fluides sur le patrimoine public.	Communes	ALEC SDEEG	• Gains den Kwh
Développer les plans de sobriété énergétique des communes.	Communes CCJEB		• Création du plan • Evaluation des actions déjà menés pour les communes déjà dotées de plan de sobriété
Poursuivre les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique (récupération CEE / AF potentielles).	Communes CCJEB	Services, Bureaux d'études, Entreprises BTP, AMO	• Nombre de chantiers lancés • Gain moyen de performance énergétique • Suivi des déclarations sur la plateforme OPERAT
Inclure une information sur les progrès en matière d'éclairage dans les rapports de développement durable des collectivités.	Communes	ANPCEN	• Support d'information
Finalisation du renouvellement du parc d'éclairage du territoire (LED ou Double puissance).	Communes	Services, prestataires	• Nombre d'installation par an • Gains en KWh

CALENDRIER

Finalisation de l'éclairage public en 2026
Création des plans et démarche en 2027

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Baisse des consommations énergétiques des bâtiments publics
En 2031 réduire de 40 % les consommations d'énergie

BESOINS

1 650 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire.

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+++	+	nc	++	++

AXE 3 / Fiche action

01

Elaborer un cadastre solaire

OBJECTIFS

Le cadastre solaire est un outil stratégique au service de la transition énergétique des territoires. Il permet de cartographier le potentiel solaire des toitures, en identifiant les surfaces les plus propices à l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques. Grâce à des données géographiques précises, il offre aux collectivités, aux citoyens et aux porteurs de projets une vision claire des opportunités de production d'énergie renouvelable à l'échelle locale. En facilitant l'accès à l'information et en favorisant la prise de décision, le cadastre solaire contribue activement à l'atteinte des objectifs fixés par les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), en valorisant un gisement énergétique souvent sous-exploité : les toitures. Il représente ainsi un levier concret de mobilisation pour renforcer l'autonomie énergétique des territoires et accélérer le développement des énergies renouvelables.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Réaliser, par le biais d'un bureau d'études spécialisé, un cadastre solaire et une thermographie aérienne pour faire ressortir les zones potentiellement favorables.	CCJEB	Bureau d'étude SYSDAU	• Mise en œuvre de l'outils
Mettre à disposition du public, par le biais de permanences solaires, les résultats pour inciter les propriétaires à équiper leurs toitures.	CCJEB	Prestataires	• Nombre de consultation et de rendez vous • Évolution du nombre de déclarations préalables de travaux
Étendre la démarche aux zones d'activités, pour convaincre également les entreprises d'équiper leurs parkings ou leurs toitures, ou d'entreprendre des travaux de rénovation.	CCJEB	Services et prestataires	• Nombre de consultation et de rendez vous

CALENDRIER

Mise en œuvre en 2026
Suivi sur le reste de la durée du plan

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 avoir augmenté la production du solaire photovoltaïque de 74,5 GWk

BESOINS

71 900€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	+++	++	nc	+	++

AXE 3 / Fiche action

02

Etudier le potentiel solaire des bâtiments public et privés

OBJECTIFS

Dans le cadre de la transition énergétique et des engagements fixés par le PCAET, l'étude du potentiel solaire des bâtiments publics représente un levier prioritaire pour développer localement les énergies renouvelables. L'objectif est de cibler les investissements les plus pertinents, d'optimiser les retours énergétiques et économiques, et de contribuer concrètement à la réduction de l'empreinte carbone du patrimoine communal.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Mener un recensement détaillé du potentiel solaire (photovoltaïque et thermique) de l'ensemble du patrimoine communal (toitures, parkings, etc.), en prenant en compte les contraintes techniques spécifiques (ensoleillement, équipements en toiture, etc.). Pour chaque site, évaluer la pertinence en combinant solaire thermique et photovoltaïque, les besoins en autoconsommation, ainsi que les capacités de production. Intégrer un chiffrage du retour sur investissement afin de prioriser les actions à engager.	Communes	ALEC SDEEG Opérateurs privés SEM énergie	• Nombre de bâtiments analysés • Surface totale exploitable pour le photovoltaïque et le solaire thermique • Puissance totale estimée en kWc (kilowatt-crête) et en MWh/an • Taux d'autoconsommation possible • Montant estimé des investissements et économies générées
Accompagner la commune dans l'élaboration de notes d'opportunité et de rentabilité socio-économiques, d'identification de porteurs de projets et de tiers investisseurs.	CCJEB		• Nombre de notes et sollicitations des communes
S'appuyer sur les dispositif existants pour l'identification des secteurs artificialisés favorables au déploiement de panneaux solaires, (combrières parking, ….) et les projets portés par le privé notamment dans le cadre de la loi APER.	CCJEB	Entreprises Département SDEEG SEM énergie	• Nombre de dispositifs réglementaires recensés
Identifier les secteurs à prioriser dans les PLU, et définir, en concertation avec les élus du SYSDAU, un cadre commun d'implantation solaire à intégrer au futur SCoT bioclimatique. Élaborer un référentiel partagé entre collectivités pour coordonner le développement des projets solaires au sol et en toiture.	Communes CCJEB	SYSDAU SDEEG	• Nombre de secteurs identifiés comme prioritaires dans les PLU pour l'implantation solaire • Avancement de la concertation intercommunale (SYSDAU) (réunions tenues, avis des élus recueillis) • Nombre de projets solaires coordonnés grâce au référentiel

CALENDRIER

Mise en œuvre en 2026

Suivi sur le reste de la durée du plan

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 augmenter la production du solaire photovoltaïque de 74,5 GWk

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	+++	++	nc	+	nc

AXE 3 / Fiche action

03

Étudier les potentialités en matière de déploiement d'énergie géothermique

OBJECTIFS

Encore peu développée localement, la géothermie représente un levier prometteur pour produire de la chaleur renouvelable et décarbonée. Dans le cadre des objectifs de transition énergétique, étudier son potentiel sur le territoire permettrait d'identifier des zones propices, d'évaluer la faisabilité de projets et d'envisager une valorisation concrète de cette ressource naturelle.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Expertiser, avec l'appui du BRGM, de l'ALEC et du Sysdau, les potentialités d'exploitation géothermique sur le centre-ville de Cestas, de Saint-Jean-d'Illac ou encore la House à Canéjan. Élargir, dans un second temps, les secteurs de recherche à d'autres zones, comme le centre de Canéjan, Gazinet et Réjouit à Cestas, etc.	Communes	ALEC SYSDAU BRGM ADEME	• Nombre de sites expertisés pour leur potentiel géothermique • Estimation du potentiel énergétique en MWh/an par site • Réduction des consommations énergétiques fossiles • Émissions de CO_2 évitées
Intégrer les potentialités géothermiques pour les entreprises des zones d'activités, dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle territoriale (EIT).	Entreprises	Entreprises BRGM SYSDAU ALEC	

CALENDRIER

Suivi sur la durée du plan

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 augmenter la production en géothermie de 1 GWk et accompagner le développement de cette énergie sur le territoire

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	+++	++	nc	+	+

AXE 3 / Fiche action

04

Étudier l'opportunité de développement des réseaux de chaleur

OBJECTIFS

Les réseaux de chaleur offrent une solution collective et décarbonée pour répondre aux besoins en chauffage, en particulier dans les zones denses. Étudier leur opportunité permet d'identifier les secteurs propices, de mutualiser les consommations et de contribuer aux objectifs du PCAET en mobilisant des énergies renouvelables ou de récupération.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Déterminer, en parallèle des études sur Saint-Jean-d'Illac et la House à Canéjan, les potentialités de déploiement de réseaux de chaleur sur les différentes centralités de Cestas et du bourg de Canéjan. Évaluer les différentes opportunités d'alimentation de ces réseaux (géothermie, bois énergie, biogaz, etc.).	Communes	Bureau d'étude SYSDAU CRPF ALEC BRGM ADEME	• Nombre d'étude pour un potentiel de réseau de chaleur • Nombre de scénarios technico-économiques établis • Potentiel de chaleur estimé (MWh/an)
Intégrer dans les PLU (règlement OAP) l'obligation d'un raccordement, dans certains secteurs précis, à un réseau de chaleur existant ou à venir.	Communes	Services et prestataires	• Article dans PLU si besoin .

CALENDRIER

Suivi sur la durée du plan

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Accompagner le développement de technologie en lien avec une source d'énergie renouvelable sur le territoire

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	+++	++	nc	nc	nc

AXE 3 / Fiche action

05

Etudier l'opportunité de développement des filières biogaz et méthanisation

OBJECTIFS

Dans un contexte de transition énergétique et de recherche d'indépendance face aux énergies fossiles, les réseaux de chaleur constituent un levier stratégique pour décarboner la consommation énergétique des bâtiments. Alimentés par des sources renouvelables ou de récupération, ils permettent de mutualiser les besoins en chauffage à l'échelle d'un quartier ou d'une centralité dense. Étudier leur opportunité sur le territoire permettrait d'identifier les zones à fort potentiel, d'optimiser l'aménagement urbain autour de solutions collectives, et de structurer des projets compatibles avec les objectifs du PCAET.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Accompagner les éventuels nouveaux porteurs de projet de méthanisation dans la réussite de leur projet (acceptabilité sociétale notamment, anticiper le dispositif de concertation).	Communes	Chambre d'agriculture Propriétaires fonciers Responsable filières	• Nombre de projets accompagnés (en phase d'étude, de concertation ou de réalisation) • Participation à des programmes régionaux ou nationaux (ex. : "100% gaz vert")
Identifier le potentiel de méthanisation sur le territoire pour optimiser la filière (ex : organiser la collecte de biodéchets).	Communes		
Accompagner la réflexion sur la production de gaz renouvelable de nouvelle génération sur le territoire (pyrogazéification, hydrogène, méthanation) / Contribuer à la réalisation de démonstrateurs de production de biométhane de nouvelle génération. Stimuler l'écosystème d'innovation local sur les filières gaz renouvelable dans le cadre notamment de l'étude 100% gaz vert de la Région Nouvelle-Aquitaine.	Communes CCJEB		
Evaluer la part des biodéchets qui pourrait être transférés aux établissements de méthanisation du territoire (Cestas, Saint Jean d'Illac) en provenance des établissements publics (déchets de la restauration collective des équipements scolaires et personnes âgées, déchets verts des déchetteries, ...).	Communes CCJEB		• Création de nouveaux circuits de collecte pour les biodéchets

CALENDRIER

Suivi sur la durée du plan

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 augmenter la production de bio gaz ou biocarburant de 27 GWk et accompagner le développement de cette énergie sur le territoire

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+++	+	++	nc	nc

AXE 4 / Fiche action

01

Réaliser un plan des mobilités simplifié

OBJECTIFS

Dans le cadre de sa compétence Mobilité, la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde élabore son Plan de Mobilité Simplifié (PMS) visant à construire une stratégie cohérente et partagée autour des mobilités durables sur son territoire. L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques des habitants, de favoriser l'intermodalité, de réduire l'usage de la voiture individuelle, et de garantir l'accessibilité pour tous, tout en tenant compte des contraintes géographiques et des enjeux environnementaux.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Favoriser une stratégie de mobilité intégrée au projet de territoire intercommunal et coordonnée avec les démarches réalisées par les partenaires de la mobilité.	CCJEB	Communes Tecurbis	• Réduction des émissions de CO_2 liées aux transports (%/an)
Amélioration et développement des transports en commun par : - Restructuration ligne prox'bus pour rabattement vers ligne car express. - Renforcement des lignes de cars interurbains - Étude de réouverture de la halte TER de Pierroton		TBM SNCF Région Département NAM	• Nombre de lignes créées • Fréquentation par ligne renforcée (entrées/sorties)
Encouragement au covoiturage et à l'autopartage Soutien au covoiturage structuré Déploiement de l'autopartage avec la création de places réservées.		Covoit'Modalis (NAM) Opérateurs autopartage, région	• Nombre places disponibles
Développer l'offre existante d'accessibilité et inclusion sociale en garantissant un droit à la mobilité pour tous et en renforçant l'inclusion.		Associations locales, Services sociaux,	• Nombre de bénéficiaires (par tranche d'âge) • Taux de satisfaction bénéficiaires (via CCAS)
Communication, expérimentation et innovation locale et ciblée.		Communes	• Nombre de supports diffusés (flyers, plans…) • Taux de reconnaissance des services de mobilité (baromètre annuel)
Restructuration de l'accessibilité à la gare de Gazinet.	SNCF, Région		• Suivi des travaux
Lancement du plan mobilité (inter)entreprises : - Inciter et accompagner à mutualiser les pratiques de mobilité. - Encourager le remplacement des flottes de véhicules (GNV, bioGNV, électrique, ...). - Faciliter la pratique du télétravail sur le territoire. - Partager les retours d'expérience - Proposer des formations d'éco-conduite. - Participer au challenge annuel de la mobilité.	Entreprises CCJEB	CCI, Atelier Remue-Ménage, VUL Pot au Pin Énergie Cestas	• Nombre de véhicules convertis ou renouvelés vers des motorisations bas carbone. • Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de plan de mobilité (PDM). • Nombre d'ateliers ou temps d'échange organisés entre entreprises.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 réduire la consommation énergétique liée au transport de 81 GWh et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 138 600 t eq CO_2

CALENDRIER

2026 adoption du plan
2026-2031 développement des actions

BESOINS

60 000 €

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	++	++	nc	++	+++

AXE 4 / Fiche action

02

Décarboner les transports

OBJECTIFS

La communauté de communes s'engage à réduire l'empreinte carbone des déplacements sur son territoire en développant des alternatives à la voiture individuelle thermique. Pour cela, plusieurs actions sont déployées : encouragement à l'usage du vélo, amélioration des infrastructures cyclables, aides à la conversion énergétique des véhicules, et sensibilisation des habitants aux mobilités durables. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté de transition écologique, d'amélioration de la qualité de vie et de soutien à une mobilité plus inclusive et accessible à tous.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Décarbonées et partager les modes de déplacement « individuel » : poursuivre le développement du maillage du territoire par de nouvelles stations d'avitaillement (GNV, électrique, hydrogène, ...) en s'appuyant notamment sur le schéma directeur de la Région et en identifiant les extensions de zones d'activités (artisanales / industrielles) et les parcs d'activités.	Enedis, GRDF, fournisseurs de bornes	Communes , ADEME, DREAL, Chambres de commerce et d'industrie (CCI), syndicats professionnels	• Nombre de stations déployées (par énergie)
Résorber progressivement les discontinuités entre les itinéraires cyclables existants. Mise en place de point d'échange multimodal.	Communes CCJEB	Région, DDT, CEREMA, Associations d'usagers du vélo	• Longueur de linéaire continu aménagé (km) • Taux de satisfaction des usagers (enquête annuelle)
Développement des services vélo : atelier réparation, prêt/essai Vélo à assistance électrique, vélo cargo ...	Communes CCJEB	Associations locales, ateliers participatifs,	• Nombre d'ateliers / de bénéficiaires par an
Action au sein des collectivités : - Mettre en place une politique de mobilité pour les salariés des collectivités (forfait mobilité, prêt de vélos, ...) pour les trajets domicile-travail, ainsi que pour les déplacements professionnels. - Convertir les flottes de véhicules des collectivités vers des énergies alternatives (gaz et/ou électricité) ou développer de nouvelles pratiques.	Communes CCJEB	Fournisseurs de véhicules	• Taux de bénéficiaires du forfait mobilité durable • Nombre de kilomètres parcourus en vélo • Pourcentage de la flotte convertie
Développer les bornes de réparation de vélos.	Communes	Associations vélo entreprises locales	• Nombre de bornes installées
Poursuivre les animations : mai à vélo, éducation à la pratique du vélo, permis piéton en milieu scolaire (collaboration des Educateurs sportifs et police municipale) …	Communes	Éducation nationale, Associations, clubs cyclistes, Agences de sécurité routière	• Nombre d'enfants sensibilisés • Nombre d'événements réalisés
Subvention pour l'achat de vélos électriques.	CCJEB Communes		• Nombre de subventions attribuées

CALENDRIER

2026-2031 développement des actions

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 réduire la consommation énergétique liée au transport de 81 GWh et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 138 600 t eq CO_2

BESOINS

€

811 400 €

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	++	++	nc	++	+++

AXE 4 / Fiche action

03

Prévention et réduction des déchets

OBJECTIFS

Au-delà des seules émissions de gaz à effet de serre, les déchets (qu'ils soient en cours de traitement ou en phase de dégradation) génèrent des nuisances sur les écosystèmes terrestres, aquatiques et atmosphériques. Les problématiques abordées dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) rejoignent celles portées par le Plan Climat, notamment sur la nécessité d'agir dès l'amont.

Dans cette perspective, la collectivité s'appuie sur les dynamiques déjà en place pour intensifier ses efforts. Elle renforce la coopération entre les différents acteurs du territoire afin de limiter l'ensemble des flux émis, quelle que soit leur origine. Dans une logique de transition écologique concrète, les déchetteries sont appelées à évoluer : en y intégrant des structures comme les recycleries, elles deviennent des lieux moteurs de réduction, de réemploi et de valorisation.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Être écoresponsable sur la réduction des déchets (formation élus et agents, charte de prévention et intégration de critères dans les marchés publics).	CCJEB Communes	ADEME, Prestataires, Associations, Région	• Nombre d'agents/élus formés • Création de contenu de sensibilisation • Suivi des tonnages dans le PLPDMA
Réduire et gérer à la source les biodéchets et les déchets verts pour les administrations, les écoles et les professionnels (distribution d'équipements, développement du compostage, défis « foyers témoins » …			• Nombre d'animation • Cartographie des sites d'apport volontaire • Nombre de foyers engagés dans les défis • Nombre de ramassage des déchets
Développer de nouvelles filières (textiles, DMS, produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment).	Eco organismes	Communes	• Nombres de bornes installées • Nombre de nouvelles filières créées
Accompagner les professionnels dans la réduction des déchets et mise en pratiques de l'économie circulaire.	CCJEB	Club entreprises	• Nombres de réunions • Nombres d'actions engagées
Installation de recycleries sur le territoire.		Région, AMO Associations	• Nombre de sites • Tonnage

CALENDRIER

Poursuite du PLPDMA 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 atteindre 549 kg/hab/an

BESOINS

€

312 780 €

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	+	++	nc	++	+++

AXE 4 / Fiche action

04

Favoriser la séquestration carbone

OBJECTIFS

La séquestration du carbone est un levier essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Sur le territoire, deux axes complémentaires permettent de renforcer cette dynamique :

- Le développement des pâturages extensifs, qui contribuent à la fois à la captation du carbone et au maintien de la biodiversité en préservant les milieux ouverts.
- L'intégration, dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement, de données sur l'occupation du sol et le potentiel de stockage de carbone, pour orienter les choix vers des usages compatibles avec les objectifs climatiques.

Ces actions croisent des enjeux agricoles, écologiques et d'aménagement, et s'appuient sur des coopérations locales solides, avec les éleveurs, les communes et les partenaires institutionnels.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Les pâturages extensifs jouent un rôle clé dans la séquestration du carbone et la préservation de la biodiversité. Pour favoriser leur développement sur le territoire, plusieurs leviers peuvent être mobilisés : - Un accompagnement administratif est essentiel pour soutenir les porteurs de projets d'élevage et garantir leur viabilité. - Des études spécifiques peuvent démontrer les bénéfices de l'agropastoralisme sur les continuités écologiques, en particulier dans la lutte contre la fermeture des milieux naturels. - Deux expérimentations illustrent déjà cette dynamique : o Un troupeau a assuré l'entretien écologique de 6 à 7 hectares de pelouses communales à Canéjan. o Un second troupeau de 300 têtes, est mobilisé pour l'entretien de la centrale solaire de Cestas.	Communes Éleveurs locaux Exploitant	Chambre d'agriculture, DREAL (soutiens aux MAEC, pastoralisme), Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) ou associations naturalistes, Organismes pastoraux, Exploitants agricoles, coopératives CCJEB	• Surface pâturée annuellement (ha) • Tonnage estimé de CO_2 séquestré (via coefficient des prairies permanentes)
Lors de la révision des documents d'urbanisme ou dans le cadre de projets d'aménagement, il est proposé de réaliser une cartographie du territoire, combinant plusieurs informations : l'occupation actuelle des sols (zones agricoles, naturelles, forestières), le potentiel de stockage de carbone (présence de haies, prairies, zones humides, etc.) et les pratiques de gestion favorables à l'environnement.	Communes	BE, DREAL, Région, SAFER, CEN, ADEME, Observatoire local des sols ou des paysages	• Nombre de PLU intégrant une composante « séquestration carbone » • Nombre de zonages protégés ou aménagés en faveur de la séquestration • Suivi des taux d'artificialisation évités grâce à la planification

CALENDRIER

2026-2031 développement des actions

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En 2031 augmenter la séquestration carbone du territoire

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	+	+++	+	++	+

AXE 5 / Fiche action

01

Informer le public et former les élus et agents à la qualité de l'air

OBJECTIFS

La qualité de l'air, enjeu de santé publique encore sous-estimé, nécessite une mobilisation collective. Les collectivités, en lien avec ATMO, disposent de leviers puissants pour intégrer cette thématique dans les politiques locales. Informer, former et sensibiliser sont les piliers d'une stratégie territoriale efficace : diffusion de données en temps réel, campagnes pédagogiques dans les écoles, formation des élus et agents. Développer une culture partagée de la qualité de l'air, c'est créer les conditions d'une transformation durable des comportements individuels et collectifs.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Développer une politique de communication et d'information du public via des supports à disposition des collectivités : - Le mobilier urbain (type panneaux électroniques) des collectivités relaiera les prévisions quotidiennes d'ATM en direct des habitants. - Les différents médias pourront transmettre les bilans semestriels sur la qualité de l'air ou des conseils pour améliorer la qualité de l'air intérieur des logements.	CCJEB Communes	ATMO AIRAQ	• Nombre de publications dans les journaux communaux • Nombre d'articles ou de rubriques dédiées à la qualité de l'air publiés
Former les élus en charge du milieu scolaire et les agents des collectivités aux bonnes pratiques sur la qualité de l'air dans les établissements publics recevant du public gérés par la collectivité.	Communes	Associations Département ATMO SDEEG	• Nombre d'élus et d'agents formés • Taux de satisfaction des participants (questionnaire post-formation)
Sensibiliser les enfants à la problématique de la qualité de l'air en continuant l'installation dans chaque école de capteurs en lien avec des programmes d'accompagnements d'ATMO.	Etablissements scolaires Communes	Associations Département ATMO SDEEG	• Nombre de d'élèves • Nombre de projets concrets initiés dans les établissements

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer la connaissance du volet Qualité de l'air

BESOINS

€

12 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	nc	+++	nc	++	++

AXE 5 / Fiche action

02

Agir et investir pour la pollution extérieure

OBJECTIFS

Pour améliorer durablement la qualité de l'air, les collectivités doivent agir directement sur les sources locales d'émissions. Cela implique d'adapter les mobilités, les pratiques de gestion des déchets, les aménagements urbains et les chantiers. Intégrer la qualité de l'air dans les projets de construction et encourager les alternatives moins polluantes permet de réduire les expositions, notamment pour les populations les plus sensibles. Ces actions concrètes traduisent l'engagement des territoires en faveur d'un environnement plus sain.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Accélérer la transition énergétique de la flotte de véhicules des collectivités en remplaçant les motorisations diesel et essence par des alternatives moins polluantes, et inciter les entreprises à engager une démarche similaire.	Communes CCJEB		• Taux de conversion des véhicules • Mesure des émissions de CO_2 et de polluants
Poursuivre la sensibilisation à l'interdiction du brûlage des déchets verts à l'air libre et à l'impact environnemental des foyers ouverts, afin de réduire les émissions polluantes.	Communes	ARS	• Campagne de communication
Intégrer la question des pollutions de l'air lors de l'implantation et de la conception/réhabilitation des bâtiments publics par rapport au trafic automobile.	Communes	ARS ATMO DREAL	• Taux de bâtiments situés en zone d'exposition modérée à faible selon les cartes de pollution. • Nombre de projets intégrant une étude d'exposition à la pollution de l'air (cartographie, modélisation ATMO, etc.) dans la phase de conception.
Atténuer l'exposition aux pollutions diverses des habitants riverains (création de haies plantées, …).	Communes	ARS ATMO DREAL	• Surface totale d'espaces végétalisés créés • Évolution de la perception des nuisances par les riverains
Imposer aux chantiers et travaux d'aménagement, en période de sécheresse notamment, les mesures nécessaires pour éviter l'émission de poussières (micro-particules) dans l'atmosphère. L'application de la charte des chantiers propres pourraient être imposées dans certains cahiers des charges.	Communes	FFB CAPEB CCJEB	• Nombre de chantiers intégrant la charte des chantiers propres

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Réduire les pollutions atmosphériques en s'alignant au Plan de protection atmosphère (PPA).

BESOINS

270 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	nc	+++	nc	++	++

AXE 5 / Fiche action

03

Agir et investir pour la pollution intérieure

OBJECTIFS

Certains systèmes de chauffage, notamment au bois ancien ou au fioul, dégradent fortement la qualité de l'air intérieur. Dans les bâtiments recevant du public, la réglementation impose désormais un suivi régulier de la QAI. Les collectivités doivent s'assurer du respect de ces obligations, via des équipements adaptés, un bon entretien des installations et la formation des agents. Prévenir la pollution intérieure, c'est protéger la santé des usagers et garantir un environnement sain.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Changer les équipements intercommunaux et communaux dédiés au chauffage et à l'eau chaude sanitaire pour des dispositifs moins émetteurs de polluants (solaire thermique, pompes à chaleur,).	Communes CCJEB	Communes, entreprises, AMO	• Taux de remplacement des équipements • Gains CO2
Inciter les utilisateurs de cheminées et de poêles - A l'entretien annuel et obligatoire par un professionnel agréé, - A procéder à une évaluation du fonctionnement de leurs équipements (qualité du bois, la bonne utilisation des installations, ...), Informer des répercussions possibles sur la qualité de l'air notamment intérieure et limiter les impacts négatifs sur la santé.	Communes	CEREMA ATMO ARS DREAL	• Nombre de communications sur la qualité de l'air intérieur diffusées
Proposer des ateliers pédagogiques, animés par des professionnels agréés, de manière régulière ou à l'occasion de manifestations (salon de l'habitat, fête de l'environnement, ...) pour permettre que les utilisateurs de ces équipements puissent mesurer les pollutions engendrées si les pratiques d'entretien et de fonctionnement ne sont pas bien appliquées.	Communes	ATMO DREAL Associations Entreprises	• Nombre d'ateliers organisés • Nombre de personnes sensibilisées
Surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public - une évaluation annuelle des moyens d'aération qui intègre désormais la mesure à lecture directe du taux de CO2 ; - un autodiagnostic de la QAI au moins tous les 4 ans ; - une campagne de mesures en continu de polluants à certaines « étapes clés de la vie du bâtiment » ; - un plan d'actions.	Communes	CEREMA BE AIRAQ DREAL	• Nombre de diagnostic effectué • Suive des plans d'actions

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer la qualité de l'air et la santé des occupants

BESOINS

€

636 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	nc	+++	nc	+++	++

AXE 6 / Fiche action

01

Renforcer la résilience territoriale face aux risques climatiques

OBJECTIFS

Améliorer la résilience du territoire face aux risques naturels accentués par le changement climatique, en mutualisant les moyens de gestion de crise, en adaptant l'aménagement du territoire et en valorisant les espaces naturels comme leviers de protection.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Suivre le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PIS) comprenant : - Un document partagé de gestion des risques naturels et climatiques à l'échelle intercommunale. - Une culture commune du risque auprès des élus et techniciens. - La mutualisation des moyens et des réponses d'urgence.	Communes CCJEB	BRGM SDIS Associations DFCI NA DDTM Communes	• Plan de sauvegarde adopté et partagé à l'échelle intercommunale.
Adapter l'aménagement du territoire aux risques naturels - Intégrer les aléas (inondation, incendie, argile…) dans les PLU, en limitant la construction dans les zones exposées. - Inclure les espaces naturels et agricoles comme leviers de résilience territoriale. Mettre en œuvre des mesures spécifiques : - Application des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD), - Campagnes de sensibilisation aux feux de forêt, - Diagnostic des sols sujets au retrait-gonflement d'argile.	Communes	BRGM ONF CRPF SDEEG	• Nombre de communes intégrant les risques naturels dans leur PLU • Nombre de campagnes de communication ou d'ateliers de formation sur la culture du risque.
Renforcer les aménagements naturels pour limiter l'impact des aléas - Poursuivre l'aménagement des berges (ex : Eau Bourde), - Développer les ripisylves, fossés urbains, lisières agricoles et forestières, - Combiner aménagements hydrauliques et paysagers pour protéger les zones urbanisées.	Communes		• Surface d'espaces naturels aménagés ou restaurés (en ha). • Nombre de diagnostics ou de sensibilisations menés sur les risques (incendies, argiles…).
Suivi de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) par la collectivité avec l'embauche d'une chargée de mission.	CCJEB	CCJEB Communes	• Financement du poste

CALENDRIER

Poursuite tout au long du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Préserver les espaces naturels et s'adapter aux risques climatiques

BESOINS

€

378 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	nc	+++	+	++	+

AXE 6 / Fiche action

02

Réduire les îlots de chaleur et renforcer la résilience thermique du territoire

OBJECTIFS

Agir à toutes les échelles (parcelle, quartier, espace public, grand paysage) pour limiter les effets des îlots de chaleur urbains, améliorer le confort thermique et protéger les populations les plus vulnérables face aux vagues de chaleur.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Intégrer la lutte contre les îlots de chaleur dans l'aménagement urbain : - Imposer des prescriptions bioclimatiques dans les documents d'urbanisme (PLU, OAP spécifiques, ZAC) : schéma des îlots de chaleur, exposition, vent, végétalisation… - Exiger dans les cahiers des charges des projets d'aménagement la prise en compte de la lutte contre les îlots de chaleur (mobilier, sols, végétation…). - Favoriser les ombrières sur les parkings, en particulier dans les zones d'activités.	Communes	CAUE Association environnementale Propriétaires	• Superficie des espaces protégés dans les documents de planification • Nombre de chantiers engagés • Superficie totale des espaces publics rafraîchis
Rafraîchir les espaces publics pour les rendre résilients et inclusifs : - Aménagement des cours d'écoles : désimperméabilisation, plantation, sols naturels. - Disposer dans chaque commune de lieux publics « refuges de fraîcheur » accessibles aux populations vulnérables (groupes scolaires, équipements publics, etc.). - Valoriser les pratiques existantes (cours d'écoles en pleine terre, boisées à Cestas).	Communes	CAUE Prestataires	• Nombre de cours d'école désimperméabilisées ou végétalisées. • Nombre de chantiers engagés
Préserver et valoriser les grands îlots de fraîcheur naturels : - Maintenir et protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers proches des zones urbanisées. - Inscrire leur sanctuarisation dans les documents de planification avec des usages complémentaires (biodiversité, agriculture, loisirs…). - Identifier les îlots de chaleur et de fraîcheur existants ou à constituer par diagnostic.	Communes	A'urba Chambre d'agriculture SAFER CAUE	• Cartographie des îlots de chaleur et de fraîcheur • Nombre de zones identifiées comme îlots de chaleur urbains (ICU)
Maintenir, au sein des zones urbaines des PLU, des espaces naturels ou paysagers protégés.	Communes	Communes	• Cartographie dans les PLU

CALENDRIER

Poursuite tout au long du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Renforcer la résilience thermique du territoire

BESOINS

€

1 070 000€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	nc	+++	+	++	+

AXE 6 / Fiche action

03

Optimiser la gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du territoire

OBJECTIFS

Réduire la pression sur la ressource en eau et améliorer sa gestion qualitative et quantitative dans un contexte de changement climatique et de croissance urbaine maîtrisée.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Intégrer l'eau comme facteur structurant de l'aménagement et des politiques publiques locales : - Inscrire la gestion de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme (PLU/PLUi) pour ajuster les capacités de développement urbain aux ressources disponibles. - Intégrer l'eau dans la conception des espaces publics : favoriser les solutions fondées sur la nature (noues, infiltration, gestion à ciel ouvert) dans les projets d'aménagements urbains (voiries, places, espaces verts). - Réduire les risques d'inondation et les îlots de chaleur par des aménagements adaptés. - Installer des dispositifs anti-pollution (grilles, filtres à plastiques, bassins de décantation, etc.).	Communes	Agence de l'eau DREAL/DDTM Syndicat des eaux bureaux d'études CAUE	• Surface d'espaces publics aménagés avec solutions alternatives de gestion de l'eau. • Quantité d'eau économisée ou réutilisée.
Favoriser les économies d'eau chez les acteurs publics, privés et les habitants : - Poursuivre les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable. - Étendre l'usage des équipements hydroéconomes dans les bâtiments publics (robinetterie, chasse d'eau, compteurs). - Etudier l'opportunité d'utiliser des eaux non potables pour l'arrosage des espaces publics, notamment sportifs. - Récupérer les eaux pluviales pour les usages des services techniques. - Promouvoir les bonnes pratiques de gestion économe dans les entreprises et les ménages via des campagnes de communication et des dispositifs incitatifs. - Élaborer un schéma directeur des eaux pluviales et un plan de gestion raisonnée des milieux aquatiques.	CCJEB Communes	Associations environnementales Agences de l'eau Chambres consulaires Syndicats des eaux Entreprises	• Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable • Nombre de bâtiments équipés en matériel hydroéconome. • Nombre de campagnes de sensibilisation menées auprès du grand public et des entreprises. • Part des projets d'aménagement intégrant des solutions de gestion intégrée des eaux pluviales.

CALENDRIER

Poursuite tout au long du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Garantir une gestion durable, sobre et résiliente de la ressource en eau

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	nc	+++	+	++	+

AXE 6 / Fiche action

04

Préserver les respirations du territoire

OBJECTIFS

Renforcer la trame écologique du territoire en préservant et restaurant les continuités écologiques, les espaces naturels et les milieux ouverts, afin de garantir les équilibres écologiques et la résilience des écosystèmes face aux pressions anthropiques et climatiques.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Identifier et cartographier les ruptures de continuités écologiques pour élaborer un plan de restauration adapté.	Communes CCJEB	ONF, Conservatoire des Espaces Naturels, Agence de l'Eau, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, associations naturalistes, syndicats de rivière, chambres d'agriculture, propriétaires forestiers, DDTM, OFB.	• Cartographie des points de rupture réalisée
Restaurer et préserver les fonctionnalités écologiques des milieux humides, des cours d'eau et des corridors écologiques.			• Nombre de kilomètres de corridors écologiques restaurés ou protégés.
Réalisation et suivi des plans de gestion des forêts.			• Nombre et superficie (ha) de corridors écologiques protégés et entretenu • Nombre de conventions ou d'accords signés avec les propriétaires forestiers ou collectivités
Maintenir les milieux ouverts intraforestiers par la gestion des corridors ouverts.			• Nombre de projets de restauration écologique initiés
Concilier les usages humains (agriculture, loisirs, urbanisme) avec la préservation de la biodiversité.			
Valoriser les espaces non boisés pour leurs fonctions écologiques et paysagères.			

CALENDRIER

Tout au long du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Renforcer la résilience et favoriser la biodiversité du territoire

BESOINS

€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	nc	+++	+	+++	+

AXE 6 / Fiche action

05

Favoriser le maintien et le développement des écosystèmes locaux

OBJECTIFS

Préserver et renforcer la biodiversité locale en identifiant les écosystèmes clés, en adaptant les pratiques d'aménagement urbain et agricole, et en restaurant les continuités écologiques pour assurer la résilience des milieux naturels face aux pressions humaines et climatiques.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Réaliser des inventaires locaux de biodiversité (faune, flore, habitats naturels) et cartographier les écosystèmes locaux identifiés pour construire une connaissance partagée du territoire naturel.	Communes CCJEB	INRAE, LPO, Conservatoire d'espaces naturels, associations naturalistes	• Cartographie des points de rupture réalisée
Adapter les pratiques urbaines pour renforcer la biodiversité : - Revégétalisation des surfaces imperméabilisées, - Utilisation d'une palette végétale locale et diversifiée, - Déploiement d'ouvrages écologiques (haies, mares, nichoirs, bandes fleuries, etc.).		CAUE, bureaux d'études paysagères, associations environnementales	• Surface végétalisée revégétalisée (en m² ou ha) • Nombre d'ouvrages écologiques installés
Adapter les pratiques agricoles : - Réduction de l'utilisation des phytosanitaires, - Maintien et création de corridors herbacés et fleuris favorables aux pollinisateurs sauvages.	Chambres d'Agriculture, Syndicats agricoles locaux	INRAE, CAUE, associations de producteurs, CEN	• Nombre d'exploitations engagées dans des pratiques agroécologiques ;
Développer un projet local "Millefrères" : - Co-construction d'un programme d'animation autour de la biodiversité végétale et animale locale, - Valorisation des milieux interstitiels, des friches écologiques, et des pratiques de gestion différenciée.	Communes	Associations naturalistes, écoles, groupes de citoyens, INRAE	• Nombre d'actions d'animation organisées ; • Nombre de participants et structures engagées
Mettre en place une action territoriale en faveur des pollinisateurs sauvages et domestiques : - Création de sites d'observation et d'étude (sentinelles de la biodiversité), - Installation de ruches pédagogiques et de plantes mellifères sur l'espace public, - Élaboration d'un plan d'action local pour les pollinisateurs (interdiction des traitements nocifs, corridors fleuris, suivi scientifique).	Rucher école	INRAE, rucher école, LPO, collectivités locales, établissements scolaires	• Nombre de ruches installées et suivies; surface de plantes mellifères plantées; • Résultats du suivi scientifique des pollinisateurs ; • Evolution des populations locales

CALENDRIER

Tout au long du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Renforcer la résilience et favoriser la biodiversité du territoire

BESOINS

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	nc	+++	+	+++	+

AXE 7 / Fiche action

01

Mise en œuvre du label bas carbone sur les espaces forestiers

OBJECTIFS

En 2019, un travail du CRPF a été mené sur les communautés de communes de Jalle Eau Bourde et de Montesquieu. Les scénarios envisagés rendent compte que l'allongement des itinéraires sylvicoles entraînent une augmentation du stock de carbone en forêt et une légère diminution des effets de substitution. Pour maximiser le gain carbone, il faut cibler les peuplements pauvres. Grâce au Label Bas Carbone, des entreprises ou des collectivités qui souhaitent compenser leurs émissions de carbone peuvent financer des projets liés au balivage intensif de taillis, à la reconstitution de peuplement dégradé ou au boisement de terres non forestières.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Lancer une opération témoin sur une commune du territoire avec l'appui du CRPF, sur un bois communal en ayant recours à la méthodologie du label bas carbone. Ceci permettra de promouvoir les actions favorisant la séquestration du carbone et de sensibiliser les propriétaires forestiers privés et publics à ce nouvel outil de revalorisation.	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Office National des Forêts (ONF), Union Régionale des COmmunes FORestières (URCOFOR)	Alliance FCBA INRAE Acteurs filières forêt-bois CCJEB Communes SAFER	• Obtention du label bas carbone pour le projet • Quantité de CO_2 séquestrée grâce au projet • Nombre de propriétaires forestiers intéressés par la démarche après l'opération témoin
Intégrer au projet une méthodologie favorable à la biodiversité basée sur l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP).			
Identifier d'une part les secteurs boisés en déshérence ou « impasse sylvicole » pouvant bénéficier de la compensation carbone, et d'autre part les besoins en « crédit carbone » pour les entreprises et collectivités locales, afin d'établir une « stratégie carbone territoriale ».			• Surface totale des boisements concernés • Quantité de CO_2 séquestrée estimée dans les boisements concernés
Mettre en place une démarche territoriale de valorisation des haies, en s'appuyant sur le dispositif Carbocage pour accompagner les agriculteurs dans une gestion durable de ces linéaires végétaux. Elle repose sur plusieurs étapes : un inventaire des haies, estimation du stockage potentiel, et intégration aux documents d'urbanisme pour visualiser les zones à enjeux.	Entreprises Agriculteurs	ADEME Chambre Agriculture INRAE Arbres et Paysages	• Mise en oeuvre de la démarche carbocage • Réalisation d'une cartographie

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

BESOINS

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer la capacité des forêts à stocker le carbone tout en renforçant leur résilience face aux effets du changement climatique

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
+++	nc	+++	+++	++	+

AXE 7 / Fiche action

02

Construire la forêt de demain

OBJECTIFS

Les communes ont procédé depuis de très nombreuses années, à l'acquisition de nombreuses parcelles boisées, évitant ainsi un morcellement important du massif boisé sur ces communes, notamment le long des cours d'eau.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Proposer un accompagnement à tous les propriétaires de bois de plus de 4 ha de la commune, dans la rédaction de leurs documents de gestion durable, pour les propriétaires n'en disposant pas et qui souhaitent faire un projet Bas-Carbone ou simplement une amélioration/transformation de leurs peuplements.	CRPF EIFER SYSDAU	CCJEB Collectivité INRAE Région Département ADEME	• Nombre de propriétaires forestiers contactés • Nombre de projets Bas-Carbone initiés grâce à l'accompagnement
Aider les collectivités à regrouper les parcelles forestières en les soutenant dans l'exercice de leur droit de préemption et dans l'intégration des terrains abandonnés.			
Engager un projet de recherche développement, à l'initiative du CRPF, avec l'appui du Sysdau, du pôle de compétitivité Xyfofutur, d'EDF et de son bureau de recherche (EIFER), pour développer un outil d'aide à la gestion multicritères, de façon à inciter les propriétaires à valoriser leurs forêts.			• Nombre de partenaires mobilisés • Nombre de réunions organisés avec les partenaires
Établir un groupe de travail élargi associant également les communes et les habitants à la démarche.			• Nombre de réunions organisés avec les partenaires

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

BESOINS

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Renforcer le rôle des écosystèmes forestiers dans le stockage du carbone et anticiper les impacts climatiques pour mieux adapter la forêt

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	nc	++	+++	+	nc

AXE 7 / Fiche action

03

Intégration du bois local dans les projets de construction / rénovation et aménagement

OBJECTIFS

Dans un contexte de transition écologique et de recherche de solutions durables, la valorisation du bois local apparaît comme un levier stratégique pour soutenir l'économie forestière, réduire l'empreinte carbone des bâtiments, et renforcer les liens entre les territoires et leurs ressources naturelles. Afin de promouvoir une gestion multifonctionnelle et responsable de la forêt, plusieurs actions sont envisagées pour encourager l'usage du bois local dans les projets d'aménagement, sensibiliser les acteurs publics et privés, et faire connaître au grand public les bénéfices environnementaux, économiques et culturels liés à cette ressource.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics à l'usage du bois local dans la construction, la rénovation, et l'aménagement pour développer le réflexe bois dans la commande publique et accompagner les porteurs de projets.	URCOFOR CRPF Inter profession	CNFPT Entreprises Associations CCJEB	• Nombre de réunions, ateliers ou webinaires organisés sur l'usage du bois local • Nombre de guides, fiches techniques ou supports de sensibilisation diffusés
Valoriser et intégrer au projet d'aménagement sylvicole, les services écosystémiques et usages rendus par la forêt (promenade, cueillette, activités sportives, ...) en organisant par des exemples des événements festifs (foire du champignon, troc plantes/arbres, ...) ou pédagogiques (visites dans les écoles).		Communes Associations Professionnels du domaine	• Nombre d'événements festifs et pédagogiques organisés (foire du champignon, troc plantes/arbres, visites d'écoles, etc.) • Nombre de participants aux événements • Nombre de supports pédagogiques créés et diffusés (guides, fiches pratiques, panneaux explicatifs, etc.)
Sensibiliser le public à l'usage du bois local dans la construction, la rénovation, et l'aménagement en développant des animations pour favoriser la connaissance et l'appropriation de cette filière par le grand public.			

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Promouvoir les matériaux biosourcés

BESOINS

€

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	+	++	++	+	++

AXE 7 / Fiche action

04

Développer un réseau d'approvisionnement alimentaire local

OBJECTIFS

Face aux enjeux de souveraineté alimentaire, de transition écologique et de dynamisation des territoires, le développement de circuits alimentaires locaux constitue une priorité stratégique. Renforcer les liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs permet non seulement de soutenir l'agriculture de proximité, mais aussi de favoriser des pratiques plus durables et résilientes. Dans cette perspective, plusieurs actions visent à structurer une politique alimentaire territoriale cohérente, à préserver le foncier agricole, à promouvoir les achats publics responsables et à encourager les modes de commercialisation en circuit court.

MESURES OPERATIONNELLES

Description	Porteur	Partenaires	Indicateurs
Déterminer une stratégie, à l'échelon communal ou intercommunal, avec l'ensemble des acteurs, des producteurs aux consommateurs, et toutes les structures de transformation et de valorisation en fixant les objectifs à atteindre (emploi, restauration collective, participation citoyenne, canaux de distribution,).	Communes	Chambres agricultures Coopératives Associations Agriculteurs locaux	• Création d'un atlas et d'outils de gestion
Protéger le foncier agricole en réalisant un atlas des potentiels cultivables sur le territoire et intégrer dans les baux des conditions agro-environnementales (haies, exploitation raisonnés…).			• % approvisionnement local
Consolider la stratégie d'achats publics en soutenant l'approvisionnement local pour la restauration collective.			
Expérimenter la mise à disposition d'un terrain intercommunal à vocation principale de maraîchage avec une vente en circuit court.	CCJEB		• Volume de production du site
Promouvoir les démarches de ventes directes des agriculteurs et des entreprises du territoire.	Communes et CCJEB		• Nombre d'articles publiés sur le site internet ou dans les magazines • Nombre de visiteurs ou de vues sur ces articles/pages dédiées

CALENDRIER

Sur l'ensemble du PCAET 2026/2031

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Garantir une alimentation locale et durable aux administrés

BESOINS

€

360 000 €

La programmation financière sera définie et réévaluée chaque année, en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, des financements mobilisables (État, partenaires) et des évolutions réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux enjeux du territoire

IMPACTS

Climat	Energie	Qualité de l'air	Agro-écologie	Bienfait sur la santé	Engagement sociétal
++	nc	+	++	+++	+++

En partenariat avec :

Alec
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
MÉTROPOLE BORDELAISE ET GIRONDE

votre parten'air
Atmo
NOUVELLE-AQUITAINE

Géosciences pour une Terre durable
brgm

GRDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

SDEEG
NOTRE ÉNERGIE AU SERVICE
DES TERRITOIRES

commune de
Canéjan

VILLE DE
CESTAS

Saint
Jean
d'Illac

Sysdau
Scot de l'aire
métropolitaine
Bordelaise